



DR VERRATS



Inter-Environnement
Wallonie osbl
23.11.2018
RECU

IE W
DELYAUX LIONEL
RUE NANON, 98
5000 NAMUR



PETIT FOUTRIQUÈT,

**TU AS GAGNÉ AUJOURD'HUI, MAIS DEMAIN LA
CHANCE ET LES INFLUENCES CHANGERONT DE
MAIN !**

TOI, TU ES RANGÉ, NE NOUS DÉRANGE PAS !

**RESSAISIS - TOI, AVANT QU'IL NE SOIT TROP
TARD.....**



LES VERRATS



FNC, une rentrée en fanfare !



© FNC

C'est peu dire que le président de la Fédération Nationale des Chasseurs, Willy Schraen, n'est pas du genre à rester les deux pieds dans le même sabot ! Dès son élection en août 2016, le programme ambitieux sur lequel il avait rallié les suffrages des présidents de fédérations départementales sonnait comme une véritable reconquête de la chasse française. La vision était claire, le tempo donné sans ambiguïté fut au prix de quelques brouilles avec certains partenaires, ou l'ex ministre de tutelle dont la détestation de la chasse était légendaire ! La méthode est certes nouvelle dans le cénacle feutré des institutions, sans langue de bois, énergique et ne refusant pas la provocation pour susciter le débat !

Après de longs mois d'explication en interne sur les objectifs et la façon de les atteindre, de multiples déclarations dans la presse ou sur les réseaux sociaux, de nombreuses rencontres avec le secrétaire d'État Sébastien Lecornu et ses équipes, Willy Schraen a pu faire valider l'ensemble de son programme par le Président de la République lui-même, lors d'un rendez-vous à l'Élysée le 27 août dernier.

Parmi un ensemble de dispositions importantes, on retiendra quelques mesures spectaculaires, en ce qu'elles offrent de

nouvelles perspectives aux chasseurs tout en modifiant profondément les flux financiers comme les modes de fonctionnement du monde de la chasse.

Encourager la mobilité des chasseurs

Tout d'abord un permis de chasser national à 200 € au lieu de 400, rien que ça ! Si l'on sait que la moyenne d'une validation départementale tourne autour de 170 €, timbre grand gibier inclus, on peut espérer que nombreux seront ceux qui pour quelques dizaines d'euros supplémentaires partiront à la découverte de nouveaux territoires d'un bout à l'autre du pays ! C'est surtout vrai pour la jeune génération, les chasseurs urbains ne rechignant pas à se déplacer, et étant avides de nouvelles expériences. Voilà peut-être un excellent moyen d'attirer à la chasse de nouveaux venus, et aussi d'amener des chasseurs là où ils ne sont plus assez nombreux

pour accomplir leur rôle de régulation, ou vieillissants et ne pouvant plus accéder à des territoires de moyenne montagne, ou d'accès difficile. Excellente opportunité aussi de développer le tourisme cynégétique, dans lequel certaines fédérations se sont lancées avec succès ces derniers temps. Tirer un brocard à l'approche dans les vignes du Grand Ouest, participer à une battue de sangliers dans les Landes, rejoindre pour un week-end un groupe de chasseurs dans une domaniale de l'Est ou du Centre sont des offres de plus en plus courantes ; reste que le coût de ce « vagabondage », plus de 430 € sans compter les frais de déplacements, réservait jusqu'alors ce plaisir aux plus fortunés.

Ne plus « sanctuariser » les espèces

Et puis une mesure lourde de symboles et d'espoirs notamment pour les sauvagins : la reconnaissance tant attendue du principe de « gestion adaptative » ! Il s'agit tout simplement d'accepter l'idée que le statut d'une espèce n'est pas figé, mais doit tenir compte de l'état des populations, de son évolution dans le temps, et des impacts qu'elle peut avoir sur son environnement. Autrement dit, fini le principe du « cliquet »



11011

qui faisait que dès lors que l'on interdisait la chasse de tel ou tel animal, on ne revenait jamais en arrière ! On pense bien sûr aux moratoires sur la barge à queue noire et au courlis cendré décrétés en 2008 et reconduits depuis, alors que non seulement les populations ne sont plus en mauvais état, mais que les études scientifiques ont démontré l'impact quasi inexistant de la chasse ! Cela paraît de simple bon sens, mais n'était pas le cas jusqu'à présent et permettait aux ONG comme la LPO d'obtenir une interdiction à un moment donné qui n'était jamais remise en question ! On peut aussi penser au cormoran, espèce protégée et ennemi juré des pisciculteurs dont 40 000 individus sont tirés « par dérogation » !! Il n'est pas interdit de penser à d'autres espèces pour autant que leur prélèvement ne les mette pas à mal, ou qu'elles ne soient pas protégées par des engagements internationaux signés par la France, comme pour le loup et la Convention de Berne ! Ce principe de gestion adaptative de la faune, qui au demeurant suppose une connaissance toujours plus approfondie des espèces, est reconnue par les textes européens (AEWA) mais s'est toujours trouvée confrontée au jusqu'au-boutisme des organisations de protection animale comme à la frilosité des gouvernements successifs. C'est donc une formidable victoire pour la chasse française et un changement de cap politique incontestable.

Les propositions de la vènerie acceptées

Satisfaction aussi pour la chasse à courre, dont les mesures nouvelles proposées par la Société de Vènerie, validées par la FNC et défendues par elle au plus haut niveau de l'État, ont été validées dans leur totalité ! On se souvient qu'à la suite des incidents de la saison dernière, le Président de la République tout en apportant son soutien à la chasse à courre, avait demandé que lui soit proposé un ensemble de mesures pour que plus jamais un animal ne soit tué en zone urbanisée. Nous nous étions alors mis au travail, et les conseils d'administration de nos deux associations ont validé en mai dernier les dispositions proposées. Essentiellement le fait de ne plus jamais servir un animal en zone urbanisée, mais de faire intervenir la force publique avec pour mission de faciliter le retour de l'animal en forêt ou de le faire endormir, ainsi que de déterminer un nombre maximum de chiens à la chasse. Les équipages ont été informés en détail de ces dispositions lors d'une série de rencontres tout au long de l'été, et se sont engagés à ne pas déroger à ces nouvelles règles, au risque de faire basculer définitivement tout l'édifice !

Une communication offensive et valorisante !

Comme pour couronner l'ensemble, la FNC, avec la contribution financière de la Fondation François Sommer, a lancé une vaste campagne de communication dans les principales villes de France. Du jamais vu ! Sur le thème « Les chasseurs, premiers écologistes de France », affiches et spots

radio expliquent en quoi l'action des chasseurs est utile à la biodiversité, comme à la conservation des milieux, et d'une manière générale à la société tout entière. Qui entretient les zones humides ? Qui restaure les habitats dégradés ? Qui sauvegarde les chemins communaux ? Qui veille sur la faune au plan sanitaire ? Qui régule les espèces à problème ? Qui consacre bénévolement des milliers d'heures par an à la surveillance et à l'aménagement du territoire, comme à l'éducation à l'environnement en milieu scolaire ? Qui maintient le lien social en milieu rural ? Autant de thématiques justifiables et incontestables sur les aménités positives de la chasse. Provocante campagne certes, mais étayée et qui n'a pas manqué de faité monter au créneau l'ensemble de la mouvance anti-chasse qui s'indigne à cris d'orfraie ! C'est bien la preuve que le coup a porté ! On notera au passage que si les indignations ne nous surprennent pas, on peut s'interroger sur les scrupules de l'autorité de régulation de la publicité des transports parisiens qui a cru bon de faire modifier l'accroche de la campagne en y ajoutant un point d'interrogation : « les Chasseurs, premiers écologistes de France ? ». Ceci au titre que cette affirmation ne serait pas suffisamment étayée ! On aurait imaginé qu'ils aient autant de réserve sur les affiches pour un site de rencontres adultes, pour le régime miracle qui fait perdre 20kg en un mois, pour la lessive qui lave plus blanc que blanc ou la truite d'élevage élevée en liberté !!!

Une démonstration de force à l'aube de l'ouverture générale

Pour couronner le tout il faut saluer l'initiative de la FDC de l'Oise, présidée par Guy Harlé d'Ophove, qui a organisé avec succès la grande manifestation de solidarité entre les chasseurs lors du rassemblement de Compiègne les 1^{er} et 2 septembre derniers. Autour des équipages picards, avec la participation de nombreux veneurs venus des quatre coins de la France à l'appel de la Société de Vènerie, plus de 30 000 visiteurs ont pu prendre conscience de la réalité de cette culture cynégétique profondément ancrée dans la ruralité ! Par delà les animations nombreuses, les défilés des équipages, la visite des stands et les pique-niques traditionnels, on a pu noter la présence du président du Sénat, Gérard Larcher, du président Schraen bien sûr, du président de Région, Xavier Bertrand, du déterminé préfet de l'Oise, et de nombreuses personnalités politiques et institutionnelles. Toutes ont rappelé sans ambiguïté le droit des chasseurs à chasser, la valeur patrimoniale et culturelle de la chasse, leur condamnation unanime de l'action anti-chasse violente telle qu'on a pu la connaître la saison passée.

Pas de doute, un vent nouveau souffle sur la chasse qui n'est pas du goût de ceux qui nous accablent impunément depuis trop longtemps, mais qui donne un moral d'acier à notre communauté !

Joyeux laisser-courre à tous.

Pierre de Boisguilbert